

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

## Note de synthèse

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit :

*« Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »*

L'article L 5211-36 précise que :

*« Sous réserve des dispositions qui leur sont propres, les dispositions du livre III de la deuxième partie sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale ».*

Cette note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la Communauté de Communes TARN-AGOUT ([www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr))

## Le vote du compte administratif répond à quelques principes :

- **Le compte administratif est voté pour l'année civile, il peut être voté jusqu'au 30 juin de l'année suivante.**
- **Le compte administratif retrace l'ensemble des mandats et des titres de recettes d'une collectivité locale.**
- **Il présente les résultats comptables de l'exercice et est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante.**
- **Le compte administratif est obligatoire, il est régi par les principes d'annualité, d'unité, de sincérité.**

## La CCTA dispose de 8 budgets :

- **Le budget principal** retrace les nombreuses activités et compétences de la CCTA (développement économique, aménagement de l'espace, aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, eau, financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours, voirie d'intérêt communautaire, centre aquatique intercommunal, dépenses de fonctionnement des bâtiments – Espaces France Services à Lavour et à St-Sulpice-la-Pointe, base de loisirs Ludolac à St-Lieux-lès-Lavour, ateliers communautaires, siège de la CCTA administration générale) financées essentiellement par les impôts locaux (taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, contribution économique territoriale des entreprises, CVAE et autres), TVA transférée et les dotations de l'Etat.
- **Le budget annexe PETITE ENFANCE** retrace l'activité de 6 structures d'accueil collectif : 2 crèches (Les Bouts de Choux à Lavour 55 places et Les Lutins à St-Sulpice-la-Pointe 30 places), 2 lieux passerelles de 20 places (Les P'tits Loups du Mail à Lavour et Les K'occinelles à St-Sulpice-la-Pointe), 2 micro-crèches de 10 places (Les Explorateurs à Garrigues et Les Globe Trotteurs à Teulat) d'un relais d'assistantes maternelles composé de trois sites d'accueil (Lavour, Lugan et St-Sulpice-la-Pointe) et d'un lieu d'accueil enfants parents.  
Il comprend également les participations financières versées par la CCTA à une crèche associative de 20 places et à la société gestionnaire de la crèche en partenariat avec les laboratoires Pierre Fabre pour 25 places.  
Capacité d'accueil totale financée en accueil collectif : 190 places.
- **Le budget annexe ALSH** retrace l'activité des trois Accueils de Loisirs Sans Hébergement gérés par la CCTA (La Treille à Lugan, Goscinny à St-Sulpice-la-Pointe, Jean de La Fontaine à Labastide St-Georges) ainsi qu'un service commun périscolaire des mercredis à La Treille.
- **Le budget annexe OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL** : L'office de Tourisme Intercommunal est géré en régie avec deux points d'information, un à Lavour et un à St-Sulpice-la-Pointe.
- **Le budget annexe SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF** retrace l'activité des contrôles des installations neuves et existantes d'assainissement non collectif.
- **Le budget annexe STEP LES CADAUX** concerne la gestion et l'entretien de la station d'épuration Les Cadaux.
- **Les budgets annexes LOTISSEMENT LES CADAUX et ZAC LES CADAUX** concernent la commercialisation de terrain viabilisés.

# RECAPITULATIF DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2022

		DEPENSES Compte administratif 2021	DEPENSES Compte administratif 2022	Ratios Compte administratif 2022/ Compte administratif 2021	RECETTES Compte administratif 2021	RECETTES Compte administratif 2022	Ratios Compte administratif 2022/ Compte administratif 2021
Budget Général	FONCTIONNEMENT	11 977 830,27 €	13 138 123,37 €	109,69%	13 637 594,56 €	15 136 334,73 €	110,99%
	INVESTISSEMENT	7 786 182,14 €	2 813 262,57 €	36,13%	5 491 294,48 €	6 949 206,37 €	126,55%
PETITE ENFANCE	FONCTIONNEMENT	2 967 684,87 €	3 066 344,81 €	103,32%	2 967 684,87 €	3 083 325,11 €	103,90%
	INVESTISSEMENT	224 871,81 €	111 871,24 €	49,75%	316 669,48 €	69 998,86 €	22,10%
ALSH	FONCTIONNEMENT	649 580,87 €	756 079,44 €	116,39%	744 210,07 €	764 871,63 €	102,78%
	INVESTISSEMENT	103 259,48 €	10 467,67 €	10,14%	127 171,29 €	103 768,68 €	81,60%
OFFICE DE TOURISME	FONCTIONNEMENT	281 147,59 €	319 633,13 €	113,69%	302 292,19 €	319 633,13 €	105,74%
	INVESTISSEMENT	26 968,83 €	662,34 €	2,46%	4 189,18 €	31 016,63 €	740,40%
SPANC	FONCTIONNEMENT	21 117,59 €	34 200,04 €	161,95%	15 385,00 €	27 275,00 €	177,28%
	INVESTISSEMENT	2 491,60 €	1 000,00 €	40,13%	5 658,68 €	5 911,20 €	104,46%
STEP LES CADAUX	FONCTIONNEMENT	4 668,01 €	28 417,97 €	608,78%	9 077,64 €	43 306,00 €	477,06%
	INVESTISSEMENT	595 297,00 €	20 126,00 €	3,38%	595 297,00 €	20 126,00 €	3,38%
LOTISSEMENT LES CADAUX	FONCTIONNEMENT	88 107,75 €	131 379,08 €	149,11%	88 107,75 €	340 276,75 €	386,21%
	INVESTISSEMENT	13 107,75 €	13 167,75 €	100,46%	75 000,00 €	131 379,08 €	175,17%
ZAC LES CADAUX	FONCTIONNEMENT	1 778 469,00 €	161 989,50 €	9,11%	1 778 469,00 €	161 989,50 €	9,11%
	INVESTISSEMENT	1 778 469,00 €	78 619,75 €	4,42%	1 685 100,00 €	171 988,75 €	10,21%
TOTAL	FONCTIONNEMENT	15 990 136,95 €	17 474 177,84 €	109,28%	17 764 352,08 €	19 715 022,35 €	110,98%
	INVESTISSEMENT	8 752 178,61 €	2 970 557,57 €	33,94%	6 615 280,11 €	7 311 406,82 €	110,52%

# BUDGET PRINCIPAL

Après un exercice 2021 ayant connu progressivement un retour à la normalité même si le fonctionnement de certains services avait encore été marqué par des fermetures administratives ou des fonctionnements dégradés, l'année 2022 est marquée par :

- En fonctionnement, une maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré un contexte national défavorable, l'ouverture sur 10 mois du centre aquatique intercommunal L'O Pastel
- En investissement, la fin des travaux du centre aquatique intercommunal L'O Pastel à Lavour

**L'année 2022 connaît une hausse des recettes légèrement supérieure à la hausse des dépenses.**

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Les dépenses de fonctionnement :

DEPENSES FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	ECART 2022/2021
Charges générales	586	960	374
Personnel	1 724	2 251	527
Atténuations de produits	5 004	5 187	183
Autres charges de gestion	4 030	4 043	13
Charges financières	61	56	-5
Charges exceptionnelles	1	1	0
Dotations aux amortissements	571	640	69
<b>TOTAL</b>	<b>11 977</b>	<b>13 138</b>	<b>1161</b>

En K€

### **Variation 2022/2021 :**

Charges à caractère général : + 374 K€

Fonctionnement sur 10 mois du centre aquatique l'O pastel.

Charges de personnel : + 527 K€

La masse salariale supplémentaire correspond essentiellement à la masse salariale sur 10 mois du centre aquatique +330 K€ (hors la directrice sur 9 mois en 2021), 1 chargé de mission Projet Alimentaire Territorial (PAT), 1 chargé de mission Convention Territoriale Globale, les remplacements pour absences d'agents (congrés maternité, maladies) et à la revalorisation du point d'indice de rémunération des agents au 1er juillet 2022 de 3,5 % + 40 K€.

Atténuations de produits : + 183 K€

Hausse du produit de la TEOM de + 538 k€ et baisse des attributions de compensation de - 329 K€ correspondant au coût du transfert de la compétence piscine supporté par la commune de Lavour.

## Les recettes de fonctionnement :

En 2022 :

RECETTES FONCTIONNEMENT	CA 2021	CA 2022	ECART 2022/2021
Atténuations de charges	63	67	4
Produits des services	101	225	124
Impôts et taxes	10 539	12 287	1748
Dotations subventions et participations	1 775	1 890	115
Produits financiers	1	1	0
Autres produits de gestion courante	743	216	-527
Produits exceptionnels	14	10	-4
Amortissement subventions	402	440	38
Report excédent n-1	3 190	1 567	-1623
<b>TOTAL</b>	<b>16 828</b>	<b>16 703</b>	<b>- 125,00</b>

En K€

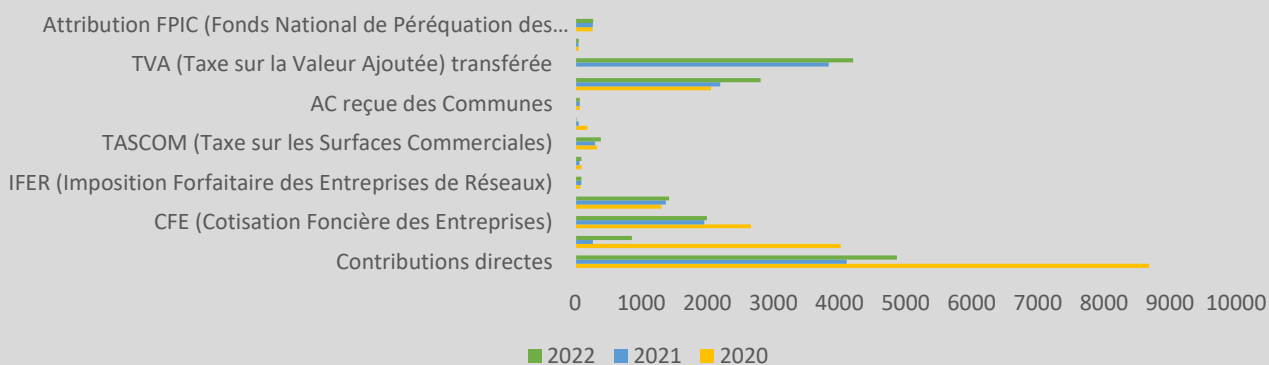
- Hausse des impôts ménages liée :
  - A la revalorisation des bases à hauteur de + 3,4%
  - A l'augmentation du taux de foncier bâti de 0,10 % à 2,10%

TAUX D'IMPOSITION	2018	2019	2020	2021	2022
Taux TH	12,00%	12,00%	12,00%	12,00%	12,00%
Taux FB	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	2,10%
Taux FNB	7,56%	7,56%	7,56%	7,56%	7,56%
Taux CFE	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%

- Hausse de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) transférée en compensation de la suppression de la taxe d'habitation liée au niveau d'inflation

K€	2020	2021	2022
<b>Impôts et taxes</b>	<b>11133</b>	<b>10539</b>	<b>12286</b>
Contributions directes	8688	4111	4871
Impôts ménages	4017	270	859
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	2664	1954	1992
CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)	1306	1375	1423
IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux)	79	93	95
TA FNB (Taxe Additionnelle Foncier Non Bâti)	99	64	95
TASCOM (Taxe sur les Surfaces Commerciales)	332	304	388
Rôles supplémentaires	185	54	19
AC reçue des Communes	72	72	72
TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)	2054	2197	2805
TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) transférée		3840	4209
Taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)	54	49	56
Attribution FPIC (Fonds National de Péréquation des Ressources)	264	270	273

## EVOLUTION DES RECETTES FISCALES EN K€



**Solde d'exécution de clôture de l'exercice 2022 (opérations réelles) : 2 197 K€**

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### Les dépenses d'investissement :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (opération réelle)	
Centre aquatique intercommunal à Lavour	788
Fonds de concours versés aux communes	459
Remboursement capital	388
Acquisition immobilière	335
Participation au SM Les Portes du Tarn	99
Voirie d'intérêt communautaire	94
Autres	68
Plan Local de l'Habitat	49
Divers matériels CCTA	35
Ludolac	30
Plan Climat Air Energie Territorial	21
Aide l' immobilier d'entreprise	6
<b>TOTAL</b>	<b>2372</b>

En K€

### Les recettes d'investissement :

RECETTES D'INVESTISSEMENT (opération réelle)	
Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée	221
Subventions perçues	1715
Affectation excédent de fonctionnement N-1	3284
Autres	1089
<b>TOTAL</b>	<b>6309</b>

En K€

Le ratio encours de la dette au 31/12/2022 / Epargne brute est égal à 2,60 années reste inférieur aux préconisations de la loi de programmation des finances publiques qui est de 12 ans.

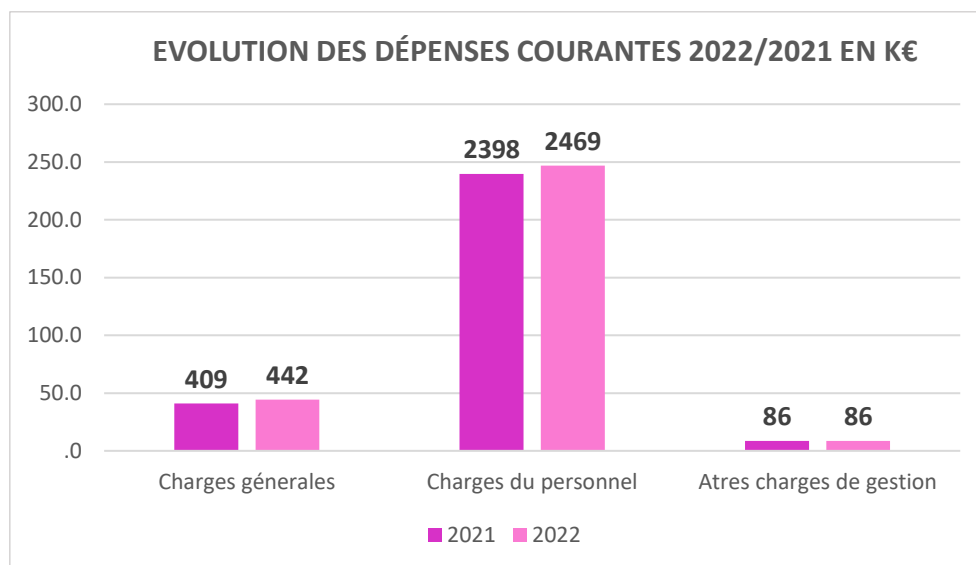
K€	2020	2021	2022
Encours corrigé au 31.12	6407	6041	5674
Epargne brute	1796	1253	2197
<b>ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE (années)</b>	<b>3,57</b>	<b>4,82</b>	<b>2,60</b>

## BUDGETS ANNEXES

En 2022, les structures ont fonctionné normalement.

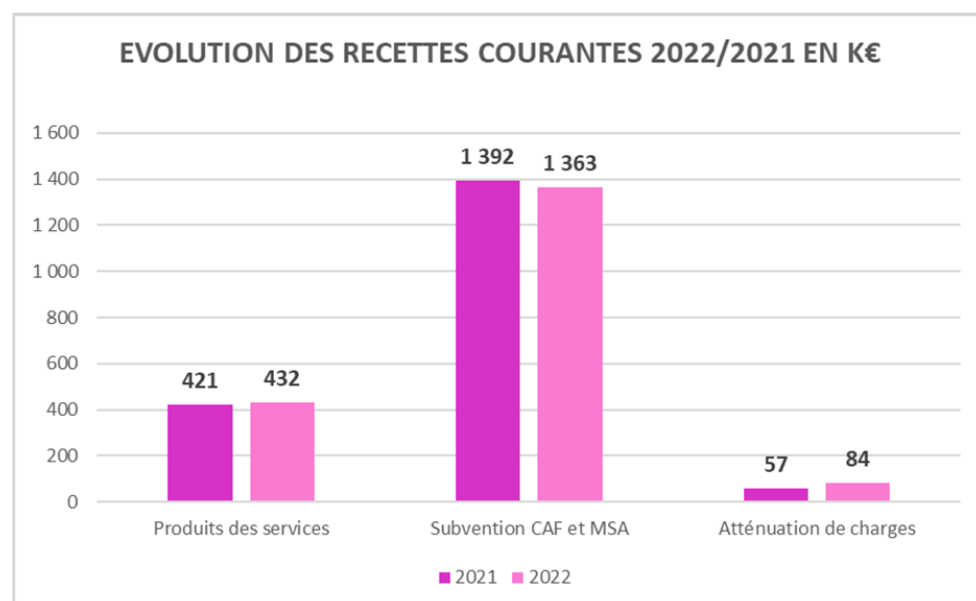
### PETITE ENFANCE

La subvention d'équilibre passe de 1.090 K€ en 2021 à 1.205 K€ en 2022.



Les dépenses courantes et de personnel ont augmenté :

- En 2022, les structures ont fonctionné normalement (+ 44 jours d'ouverture en 2022 par rapport à 2021). A cela se rajoutent la hausse du coût des fluides en 2022, l'augmentation de la valeur du point d'indice de rémunération des agents de 3,5% au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le reclassement des auxiliaires de puériculture de la catégorie C en catégorie B.



Légère baisse de la subvention CAF compensée pour partie par les participations des familles. En effet, le prix de l'heure est calculée en fonction des revenus des familles et la prise en charge de la CAF varie en fonction de cette donnée.

Hausse des **participations des familles de 11 K€** car + 44 jours d'ouverture en 2022 par rapport à 2021.

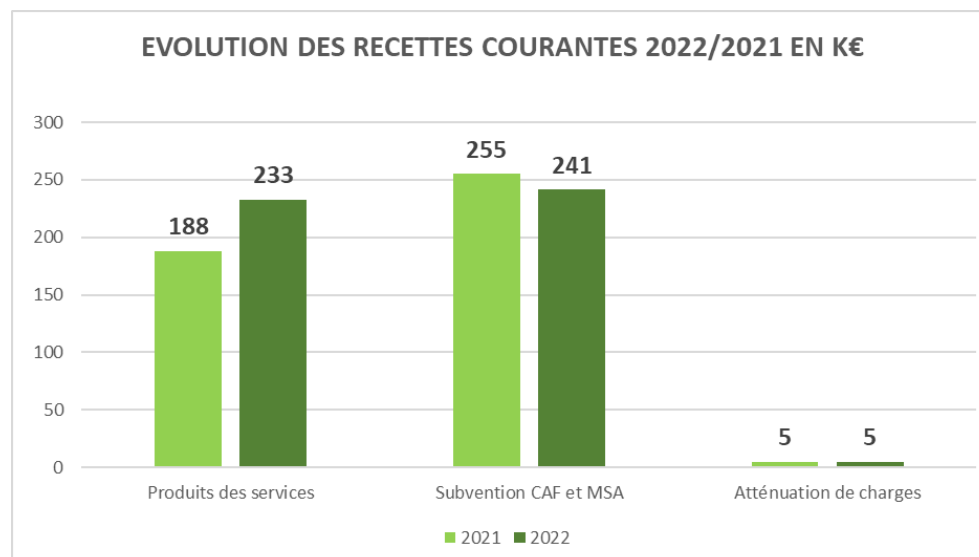
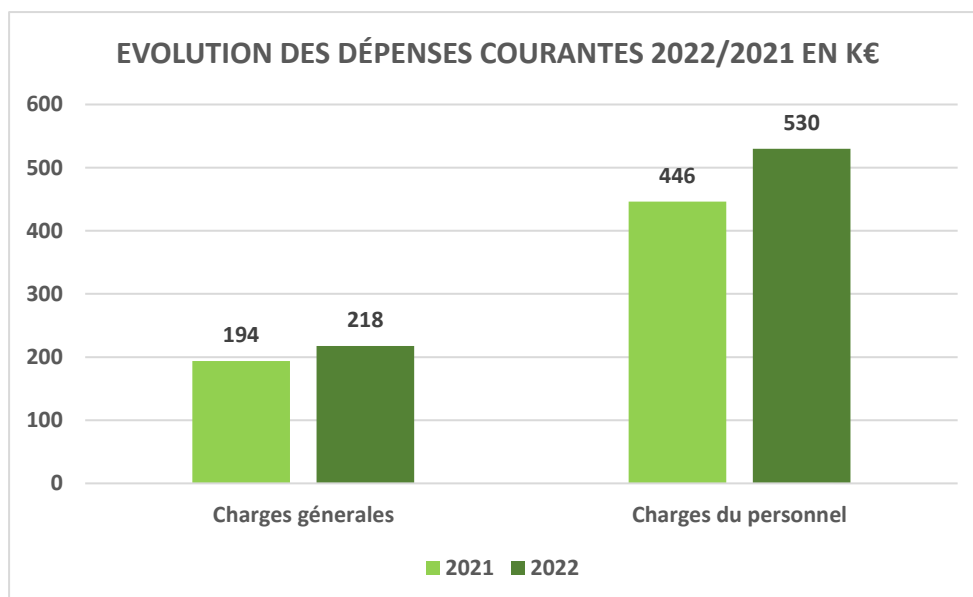
**Hausse du montant des atténuations de charges entre 2021 et 2022** (baisse de l'absentéisme en 2022 par rapport à 2021 mais décalage comptable du remboursement par l'assurance statutaire).

→ **401 enfants ont fréquenté les structures multi accueils du territoire en 2022.**

## ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

La subvention d'équilibre passe de 293 K€ en 2021 à 286 K€ en 2022.

Les charges incompressibles que sont le traitement des agents titulaires et les dépenses de fonctionnement des structures représentent la majeure partie des dépenses.





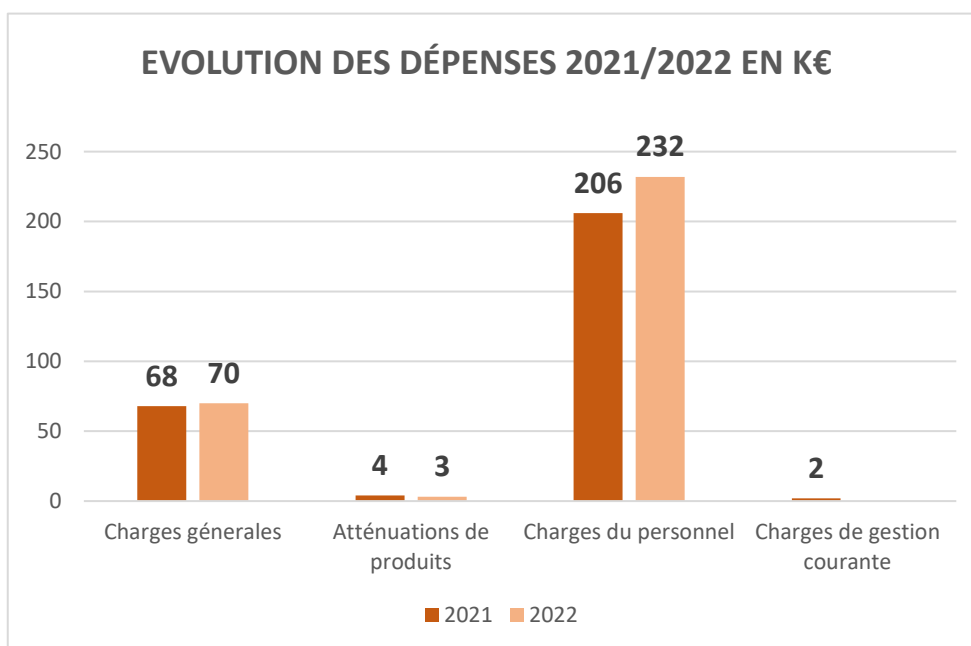
Les recettes « famille » augmentent de 45 K€ par rapport à 2021 grâce à la hausse de la fréquentation des ALSH en 2022.

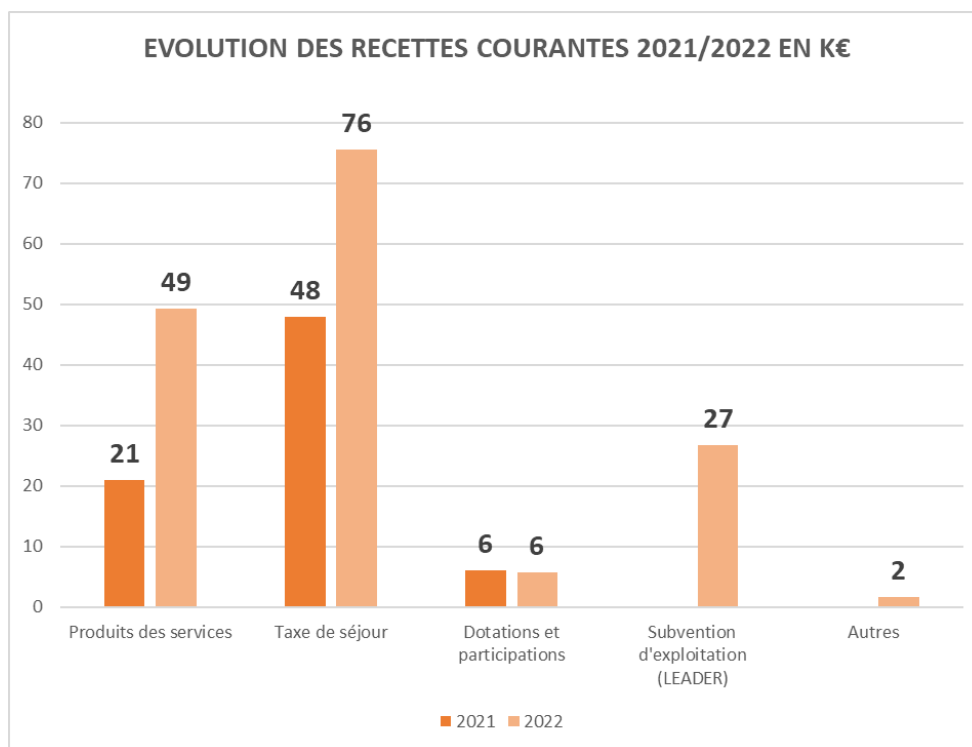
→ 1006 enfants ont fréquenté les structures ALSH de la CCTA en 2022.

## OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

La subvention d'équilibre passe de 226 K€ en 2021 à 164 K€ en 2022, cela est dû :

- A la subvention LEADER accordée au titre des travaux réalisés au bureau d'information à Lavaur, qui est exceptionnelle vient diminuer le besoin de financement du budget principal
- Au niveau de la taxe de séjour en 2022 permet également d'abaisser le montant de la subvention d'équilibre.
- A l'augmentation des produits des services par rapport à 2021, année au cours de laquelle les bureaux d'information ont fermé. On revient sur des niveaux de recettes avant COVID. (En 2018 43 470 € et en 2019 44 100 €)





## **SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

### **En fonctionnement**

#### **Les principales dépenses :**

- Facture du prestataire concernant les divers contrôles des installations d'assainissement non collectif
- Refacturation de la masse salariale d'un technicien du budget principal au budget SPANC à hauteur de 10%
- Maintenance du logiciel

#### **Les recettes :**

- *Contrôles réalisés par le prestataire :*
  - 15 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif (visites périodiques)
  - 112 contrôles d'installations existantes d'assainissement non collectif dans le cadre de ventes de biens immobiliers
  - 56 contrôles de conception (avant-projet)
  - 52 contrôles d'installations neuves d'assainissement non collectif (fin de travaux).

### **En investissement**

Aucune dépense.

## **STATION D'EPURATION LES CADAUX**

Ce budget doit s'équilibrer en dépenses et en recettes sans subvention d'équilibre du budget principal.

### **En fonctionnement**

#### **Les principales dépenses :**

- Facturation du budget principal d'un agent du service Entretien sites et bâtiments
- Factures eau et électricité

#### **Les recettes :**

- 14 entreprises à ce jour sont raccordées à la station d'épuration LES CADAUX

### **En investissement**

Aucune dépense.

## **LOTISSEMENT LES CADAUX**

En recette, vente de deux terrains pour 316 K€.

## **LOTISSEMENT ZAC LES CADAUX**

En dépense, réserve incendie et études de sol,  
En recette, vente d'un terrain de 3 419 m<sup>2</sup>.

## **Pôle Ressources & Loisirs**

### **Service Finances**

Communauté de communes TARN-AGOUT  
Espace Ressources • Rond-Point de Gabor  
81370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE  
Téléphone : 05 63 41 89 12

**[www.cc-tarnagout.fr](http://www.cc-tarnagout.fr)**